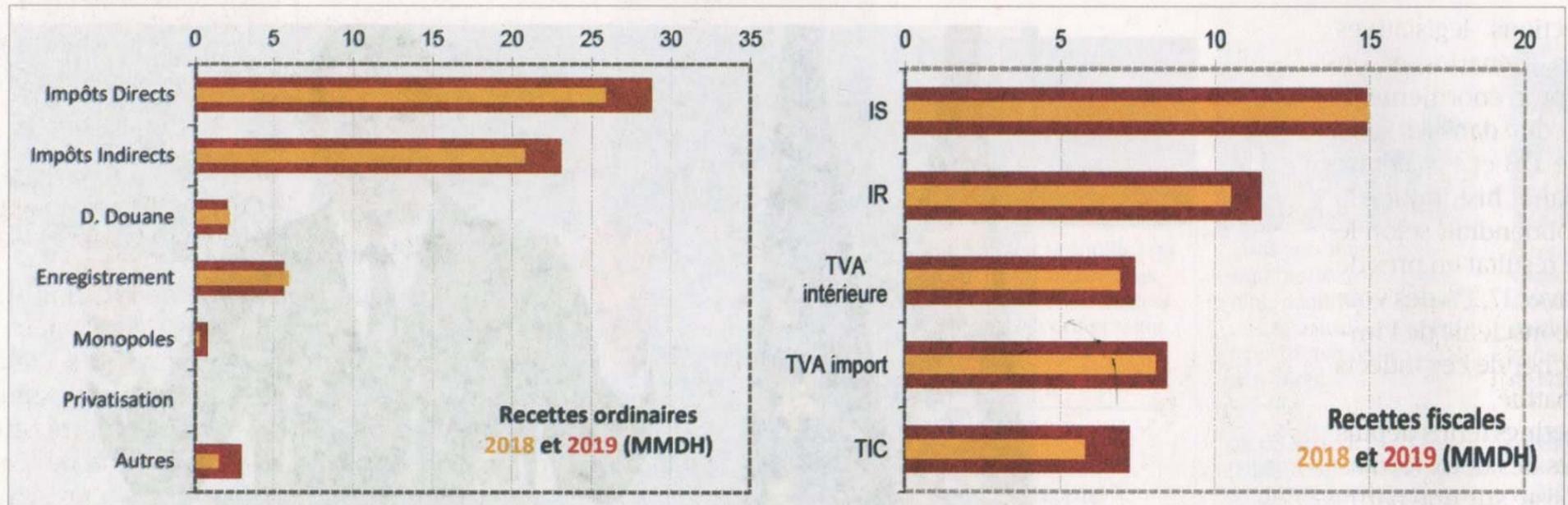


# Le déficit du Trésor en net allègement



Source : Trésorerie Générale du Royaume

Le premier trimestre a été favorable au Trésor. Ses recettes ordinaires ont augmenté de 11,8% à 63,5 milliards de DH, pour des dépenses ordinaires en hausse de 6,6% à 58,6 milliards. Ce qui lui a permis de ramener le déficit budgétaire à 3,6 milliards, contre 9,8 milliards à fin mars 2018.

L'exécution de la loi de Finances 2019 se poursuit dans de bonnes conditions. Le net allègement du déficit du Trésor au premier trimestre 2019 par rapport à la même période de 2018 en atteste. Selon les chiffres publiés par la Trésorerie générale du Royaume (TGR), le Trésor a, en effet, engrangé à fin mars des recettes ordinaires encore en accroissement à deux chiffres (11,8%), s'élevant à 63,5 milliards de DH et a émis des dépenses ordinaires en augmentation de 6,6% à 58,6 milliards. Ce qui s'est traduit par un solde ordinaire positif de 4,9 milliards contre un 1,8 milliard un an auparavant et un déficit du Trésor de 3,6 milliards, après -9,8 milliards à fin mars 2018.

## La contribution de solidarité a rapporté 1,89 milliard

La plupart des sources des recettes ordinaires ont bien assuré au premier trimestre. Ainsi, les impôts directs se sont appréciés de 11%, les impôts indirects de 10,8% et des recettes non fiscales de 106,6%. Globalement, les recettes fiscales se sont accrues de 8,6% à fin mars dernier,

sous l'effet d'une hausse des recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) de 5,4% et de la fiscalité domestique de 7,9%. Cette dernière est soutenue notamment par l'IR (+9,2%) et la TVA à l'intérieur (+6,8). L'impôt sur les sociétés a pratiquement fait du surplace (-0,4%) alors que les droits d'enregistrement et de timbre ont baissé de 4,7%.

Les chiffres de la TGR montrent également qu'à fin mars 2019, la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices a rapporté 1,89 milliard.

## Les remboursements de TVA en nette hausse

Les dépenses ordinaires ont été tirées par les charges de la compensation, dont les émissions ont connu une hausse de 36,8% et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont bondi de 92,1%. Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation est de 3,74 milliards, contre 1,81 milliard à fin mars 2018.

Les dépenses de personnel ont, quant à elles, augmenté de 0,4% et les charges en intérêts de la dette ont reculé de 3,1%. Pour ce qui est de l'investissement, il s'est amélioré de 10,2%, se chiffrant à 21,3 milliards au premier trimestre de cette année, avec une hausse de 22,3% des charges communes et une baisse de 3,4% des dépenses des ministères. ■

Lahcen Oudoud

Les recettes fiscales se sont accrues de 8,6% à fin mars, sous l'effet d'une hausse des recettes douanières de 5,4% et de la fiscalité domestique de 7,9%.